

RETRAITES :

NON AU PROJET ANTI-SOCIAL DU GOUVERNEMENT

- PAS TOUCHE AUX 60 ANS
- PAS D'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION
- PAS DE BAISSSE DES PENSIONS

**UN AUTRE FINANCEMENT
EST POSSIBLE !**

LUNDI
07
JUIN

à 19h

GRAND MEETING

UNITAIRE

**Aux Docks
des Sud**

12 rue Urbain V, Marseille 13002

Avec la participation de :

BESANCENOT O. (NPA) ; BRACONNOT M. (FASE) ; BUFFET M.G. (PCF) ;
CHESSA M. (CGT 13) ; COQUEREL E. (PG) ; HARRIBEY J.M. (ATTAC) ; KHAL-
FA P. (SOLIDAIRES) ; LIENEMAN M.N. (courant Gauche Avenir du PS) ; LI-
PIETZ A. (Les Verts) ; LONGO J.F. (FSU 13) ; MEKRELOUF H. (Collectif 13
Droits des Femmes) ; PELLETIER W. (Fondation Copernic) ; PIQUET C.
(GU) ; PIERONI P. (CFDT 13) ; PREVOST J.B. (UNEF) ; PROU-GAILLARD G.
(UNSA) ; 1 représentante des collectifs locaux.

Le collectif s'inscrit dans les mobilisations à venir, dont la manifesta-
tion du 27 mai appelée par les cinq centrales syndicales constitue
une étape importante.

LA RETRAITE PAR REPARTITION A 60 ANS ET A TAUX PLEIN

C'EST POSSIBLE !

Après les réformes de 1993 et de 2003 qui ont déjà fortement dégradé la situation des retraités, le gouvernement profite de la crise financière européenne qui accroît les déficits sociaux pour présenter un projet de réforme qui constitue une attaque frontale contre le système de retraites par répartition et a pour objectif de rassurer les marchés financiers. Son "document d'orientation" présenté le lundi 17/05 est un condensé de mensonges, de manipulation et de mauvaise foi !

Ainsi, au nom de l'augmentation de l'espérance de vie, il faudrait augmenter la durée de cotisation et reculer l'âge de départ à la retraite ? C'EST FAUX !

- déjà, les salariés âgés de 55 à 60 ans ne sont plus que 4 sur 10 à avoir encore un travail !
- les jeunes arrivent de plus en plus tard sur le marché du travail !

Augmenter la durée des cotisations et faire sauter le verrou de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans revient en réalité à augmenter la durée du chômage pour la plupart d'entre nous... et augmenter les "décotes" pour ceux qui voudraient partir à 60 ans.

Donc, la seule solution trouvée par le MEDEF et le gouvernement, c'est de diminuer encore le montant de toutes les retraites !

L'espérance de vie pour un enfant qui naît aujourd'hui est de 81 ans, et son augmentation est en partie liée à l'amélioration de la qualité de vie et à la diminution du temps de travail au fil des décennies. Mais ce qu'on oublie de nous dire :

- c'est que l'espérance de vie **en bonne santé** n'est que de 63 ans (en 2007),
- c'est qu'il y a 10 ans d'écart entre l'espérance de vie d'un cadre et celle d'un ouvrier.

* Revendiquer, après une vie de travail, le droit de passer quelques années de retraite en bonne santé, c'est trop ?

* Jeter des millions de retraités dans la pauvreté et le dénuement, c'est ça le progrès social ?

* Obliger les personnes âgées à travailler jusqu'à leur dernier souffle, c'est ça la société que nous voulons laisser à nos enfants ?

Faites ce que je dis,

pas ce que je fais !

Vous pensiez que le calcul des pensions sur les 25 meilleures années était la règle commune dans le secteur privé ? Vous vous trompiez !

Ceux-là même qui se sont battus pour que cette règle existe se gardent bien de l'appliquer à eux-mêmes !

** Parmi les patrons du CAC 40, le président du conseil d'administration de VINCI bénéficie d'un engagement de toucher 380 000 euros annuels de retraite complémentaire... Le directeur général de la même entreprise aura droit à une retraite comprise entre 20 et 35% de la moyenne de ses 3 dernières rémunérations...*

Quant au président du comité de direction de Sanofi-Aventis, il bénéficiera d'une rente viagère basée sur la moyenne de ses trois meilleures rémunérations annuelles versées au cours de ses 5 dernières années de travail... tout cela bien sûr en plus de leur retraite légale !

Et ce sont les mêmes qui voudraient nous culpabiliser en nous expliquant qu'il n'y a pas assez d'argent pour financer les retraites, et qu'on ne pourra s'en sortir qu'en travaillant 42, 43 annuités, ou plus !!!



**Le système par répartition ne peut plus fonctionner ?
C'EST FAUX !**

Le gouvernement veut obliger ceux qui en auront les moyens à investir dans des retraites par capitalisation (assurances-vie), laissant aux autres un système par répartition vidé de son sens. Il faudrait abandonner la solidarité intergénérationnelle du système par répartition, pour revenir à des solutions individuelles.

Or on l'a vu récemment aux Etats Unis : des retraites basées sur les fonds de pension peuvent s'effondrer en quelques semaines, avec les fluctuations de la bourse, plongeant dans la misère des millions de retraités.

**Ceci n'est pas une fatalité :
Oui, des financements existent !**

Il est vrai que le nombre de retraités a augmenté ces dernières décennies, et que la question du financement des retraites se pose. Mais beaucoup de mensonges circulent sur cette question du financement, alors qu'il s'agit d'abord, et essentiellement, d'une question de partage des richesses.

On nous dit souvent que les gens travaillent moins qu'avant, que le chômage - présenté comme inéluctable - prive davantage encore de ressources les caisses de retraite... Ce qu'on oublie de nous dire, en revanche, c'est que si le temps de travail a globalement diminué, le taux de productivité de chaque heure travaillée a, lui, explosé : **ainsi, une heure de travail produisait DIX FOIS PLUS de richesses en 2007 qu'en 1950... Dans le même temps, l'espérance de vie n'a pas été multipliée par 10, ni le temps de travail divisé par 10 !**

Alors, où sont donc passées ces richesses produites ?

* Une part de plus en plus importante s'est retrouvée dans la poche des gros actionnaires, tandis que la part attribuée aux créations d'emplois et à l'augmentation des salaires diminuait proportionnellement.

* C'est ainsi que le partage de la valeur ajoutée entre les salaires et les profits a de plus en plus bénéficié aux profits, la part de la masse salariale baissant de 8 à 9 points de PIB en 30 ans !

* Par ailleurs, ces profits n'ont pas bénéficié à l'investissement, mais aux actionnaires. Ainsi, s'il y a 25 ans les dividendes qui leur étaient versés représentaient 5% des profits des entreprises, ils en représentent aujourd'hui 25% ! Ils accaparent donc actuellement 8.5% du PIB contre 3.2% en 1982 **et leur taxation au taux de 8.3% (la cotisation patronale retraite actuelle) couvrirait à elle seule le déficit actuel du régime général des retraites.**

Besoins de financement ???

* "déplafonner" les cotisations patronales et les augmenter de 1%, cela représenterait :
4,9 milliards d'euros pour la Caisse Nationale Vieillesse...

* En 2009, année de "crise", les riches actionnaires se sont partagé 35,5 milliards d'euros, pris sur les profits des entreprises...

Cette somme correspond à 1 million 200 mille emplois à 2500 euros par mois, qui permettraient de verser 7,5 milliards de cotisations à la protection sociale, dont 3,5 milliards pour les retraites...



**Revenus exonérés :
le manque à gagner**

Stocks Options :

▶ 3 milliards d'euros

**Participation, intéressement,
épargne entreprises :**

▶ 5,2 milliards d'euros

**Exonérations de cotisations
patronales :**

▶ 25 milliards d'euros, partiellement payés par nos impôts !

Et en même temps, les profits financiers ont augmenté de 732% entre 1980 et 2006... et ils ne contribuent pas au financement de la protection sociale !!!

... Tout ceci au détriment immédiat des créations d'emplois, du niveau des salaires et de celui des pensions.

Si une part de ces profits était redirigée vers l'investissement et la création d'emplois, les problèmes de financement diminueraient rapidement : un million d'emplois créés, ce sont 5 milliards supplémentaires pour les caisses de retraite.

* Pour inciter les entreprises à créer ces emplois, une autre politique doit être mise en place, qui module les cotisations payées par les entreprises en fonction du niveau des emplois et des salaires versés, en pénalisant celles qui privilégient essentiellement le versement de dividendes à leurs actionnaires.

* Pour créer ces emplois, il faut cesser de supprimer un poste de fonctionnaires sur 2 et, plutôt que d'augmenter la durée du travail de chacun, il faut favoriser l'accès au travail pour tous.

La création d'emplois et l'augmentation du pouvoir d'achat sont l'une des deux clefs de financement durable des retraites par répartition. L'autre clef, c'est de mettre à contribution pas seulement les salaires, mais toutes les formes de revenus, et de revenir sur les exonérations de charges patronales.

Nous ne sommes donc pas condamnés à travailler plus longtemps, ou à toucher des pensions de plus en plus misérables. Le problème n'est pas arithmétique : financer les retraites par répartition à 60 ans à taux plein, c'est parfaitement possible ! Le problème est bien politique, il s'agit de s'attaquer au partage actuel de la richesse, il s'agit d'un choix de société.

Nous en avons assez de produire toujours plus, non pas pour le progrès de tous mais pour les privilèges de quelques-uns. Nous n'acceptons pas que, pour la première fois depuis que le monde est monde, nous préparions à nos enfants un avenir plus sombre que le nôtre !

Citoyens, militants syndicaux, associatifs, politiques, jeunes et moins jeunes, féministes, actifs, chômeurs ou retraités, mobilisons-nous tous ensemble pour stopper cet engrenage !

8 retraités pauvres sur 10 sont des femmes !

Les retraites des femmes sont les plus basses : leurs pensions représentent en moyenne la moitié de celles des hommes ! Et même lorsque l'on rajoute les pensions de réversion, elles sont encore inférieures de 40 % !

Ainsi, quand on parle de "petites retraites", ce sont de celles de femmes qu'il s'agit, puisque ce sont elles qui, à 75%, sont "bénéficiaires" du minimum contributif : 590,33 euros par mois....

Les informations sont sur le site <http://www.fondation-copernic.org/spip.php?rubrique45>

Et pour signer et faire signer l'appel www.exigences-citoyennes-retraites.net

Autour de l'appel "*faisons entendre les exigences citoyennes sur les retraites*" initié par la Fondation Copernic et ATTAC, un collectif unitaire s'est créé dans les Bouches-du-Rhône.

Il réunit des organisations syndicales (CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, CFTD, UNEF, UNL), associatives (ATTAC, Copernic, Collectif 13 Droits des Femmes, Rouge vif), politiques (PC, NPA, Verts, PG, GU, Alternatifs, FASE, ACU).

Nous vous appelons à le rejoindre, à faire entendre votre voix pour affirmer avec nous votre opposition au projet de réforme du gouvernement.

Nous vous appelons à créer partout des collectifs unitaires locaux